

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

IDI

DECLARANT : ANCELLE ET ASSOCIES Personne Morale liée à Christian LANGLOIS-MEURINNE, Président de Ancelle et Associés, Gérant de l'IDI
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition
DATE DE L'OPÉRATION : 09 février 2016
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 11 février 2016
LIEU DE L'OPÉRATION : NYSE EURONEXT
PRIX UNITAIRE : 24 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 2 400 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :